



Lycée Antoine  
5, rue de Longvic  
21300 CHENOVE  
Tel 03.80.52.23.23  
0211356k@ac-dijon.fr

# Plan Etudiants – Parcours Avenir

Plan Etudiants	Parcours Avenir Lycée
<b>La nouvelle Plateforme « Parcours Sup »</b> : Ouverture le 15/01 et saisie des vœux entre le 22/01 et le 13/03. La procédure sera suspendue pendant les épreuves du bac. La mise en place d'une « commission d'accès au supérieur » dirigée par le recteur après les résultats du bac pour les candidats sans solution d'orientation.	Présentation en décembre et accompagnement des élèves sur janvier - février – mars avec des séances en classe animées par Psy-EN, PP et proviseur/proviseur adjoint
<b>Un accompagnement renforcé</b> <b>2 professeurs principaux</b> en terminale. <b>Tutorat</b> possible pour aider les élèves dans la construction de leur projet. Un temps pour apprendre aux élèves à mener des recherches personnelles, de nouvelles ressources en ligne (ONISEP, terminale2017-2018.fr, monorientationenligne.fr, des MOOC « cours gratuits en ligne »).	Prévu pour des classes d'effectif supérieur à 15 élèves. Appel à volontaires Accompagnement des élèves par Proviseur et proviseur adjoint Séances de présentation des nouvelles ressources d'information par Professeurs Principaux et professeur documentaliste en salle TICE pour guider les élèves dans leurs recherches.
<b>Deux temps forts : 2 semaines de l'orientation</b> <u>Semaine 1</u> (avant le conseil de classe) <i>Aider à trouver et préciser le projet des élèves.</i>	L'organisation doit tenir compte des PFMP des différentes classes. Séances de 2h en classe avec Psy-En sur décembre et janvier. Entretiens individuels pour tous les élèves de TPRO( fiches dialogues). Présentation des formations par des intervenants du supérieur.
<u>Semaine 2</u> (avant vacances de Février) <i>Affiner et confirmer les choix des élèves.</i>	Séances de 2h en classe avec Psy-En en janvier – février – mars (présentation de la nouvelle plateforme). Participation à des portes ouvertes. Périodes d'immersion en formation post bac.
<b>Deux conseils de classe</b> pour aider aux choix Conseil de fin de semestre 1 : Examiner les « fiches dialogue d'orientation » Conseil du 2 <sup>ème</sup> trimestre ( 14/03/2018 au 31/03/2018) Formulation de l'avis sur chacun des vœux et « Fiche Avenir »	1 conseil spécifique à l'orientation en TPRO en mars. Conseil de janvier en TPRO, à partir fiches dialogue d'orientation , des recommandations seront formulées et transmises aux élèves et aux familles Conseil supplémentaire de mars. Examiner les vœux et formuler un avis sur la fiche Avenir.
<b>Mettre les dispositifs existants au service de l'orientation</b> : les heures d'AP pour préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur, les PFMP pour sensibiliser aux métiers, les périodes d'immersion en formations post bac, un conseil d'orientation anticipé pour les élèves des classes de 1 <sup>ère</sup> .	De nombreuses actions sont déjà menées dans le cadre de l'AP, il sera ajouté des entretiens individuels avec les élèves de TPRO en décembre/janvier pour évoquer leur projet en s'appuyant sur la fiche dialogue. Le conseil d'orientation anticipé pour les élèves de 1PRO prendra la forme d'entretiens individuels organisés sur les temps d'AP, l'objectif étant de mobiliser les élèves au plus tôt sur le post bac.